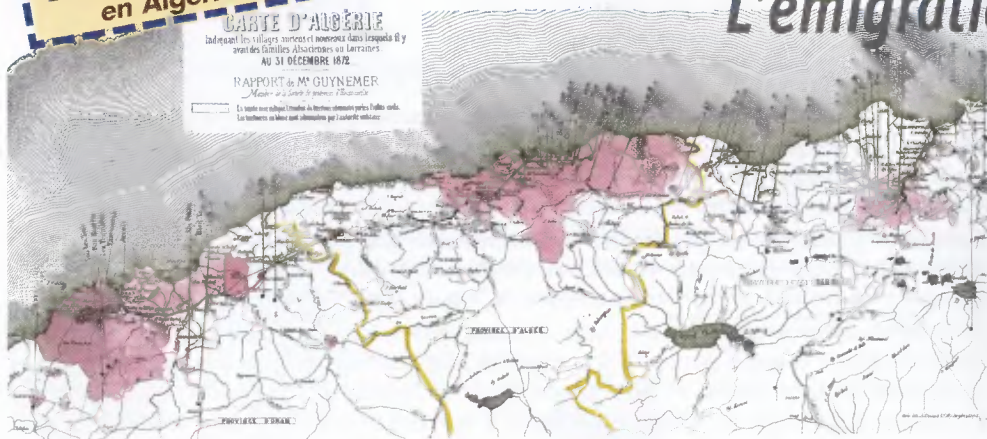


NOTRE DOSSIER EMIGRATIONS en Algérie

L'émigration



Carte des villages alsaciens lorrains au 31 décembre 1872 (rapport M. Guynemer) (4).

Cette émigration a été bien plus importante que les deux précédentes traitées (Allemande et Suisse). Elle est la conséquence, dans cette première moitié du 19e siècle, d'une forte pression démographique et d'une crise économique touchant une partie de l'Europe, ainsi que de la famine de 1847 dans la Meurthe... Dans ce contexte les Alsaciens Lorrains sont stimulés également par le transit des migrations rhénanes, suisses et allemandes, principalement vers l'Amérique, en 1858, 1139 personnes partent pour l'Amérique, 64 pour l'Algérie ; les Etats-Unis déclarent avoir reçu 433.711 français de 1821 à 1905 (1).

Le nombre d'Alsaciens Lorrains ayant émigré en Algérie serait, d'après les statistiques, de plus de 34.000 pour la période de 1830 jusqu'au début du 20e siècle (2). Ce chiffre approche celui donné par Fabienne Fischer de 33.435 (3) (p. 112), qui note également que l'Algérie a de tout temps attiré les populations alsaciennes et très secondairement celles de la Lorraine. Le rapport entre les deux régions est d'environ un quart-trois quarts.

Première vague d'émigration : 1830 à 1871

Cette première vague représente environ 22.000 personnes, se situe plus exactement entre 1830 et 1862 (3).

Elle est plus importante que la seconde (de 1871 à 1904), estimée à 12.000 personnes, contrairement à l'idée que l'on se fait sur l'exode massif des années 1871 et 1874, où l'estimation donnée par M. Guynemer pour ces deux années est de 6.000 personnes (4).

Les exodes les plus importants se situent entre 1830 et 1860. 1843 a été l'année où le plus grand nombre de départs d'Alsaciens a été enregistré (2.006 personnes pour le Haut-Rhin) (5) ; ces départs se ralentissent entre 1860 et 1870 à cause

Pourcentage des émigrants Alsaciens Lorrains en Algérie, rapporté à la population française de 1845 à 1876.

Année	%	population Fr.	Alsaciens Lorrains
1845	14.06	46.339	6.515
1851	21.13	66.050	13.956
1856	23.64	92.756	21.927
1866	19.71	122.119	22.098
1876	19.62	155.700	30.548

de la politique impériale de « Royaume arabe » qui veut substituer la colonisation des capitaux à la colonisation de peuplement en supprimant les concessions gratuites de terre.

des Alsaciens Lorrains

On note une présence d'Alsaciens Lorrains dès 1832, notamment dans les actes d'états-civils de Dely-Ibrahim et Kouba qui furent les premiers villages de colonisation en accueillant soixante-treize familles allemandes et quelques familles d'Alsaciens Lorrains dont la destination première était l'Amérique.

La répartition de cette première vague d'émigration d'Alsaciens Lorrains se fait principalement dans les régions d'Alger et d'Oran. Très tôt, le gouvernement exige des futurs colons la possession d'un pécule suffisant pour permettre leur installation et éviter qu'ils ne tombent à la charge de l'administration locale. La justification de telles ressources est l'une des conditions d'obtention du passage gratuit et d'un titre de concession : depuis 1841, la somme minimum est fixée à 1.200 francs par famille. En 1851, elle est élevée à 1.500 francs. En 1854 elle est portée à 3.000 francs.

« A l'automne 1852, seules 12 familles sur 208 candidates au départ possèdent la somme minimale de 1.500 francs, 84 ont 1.000 francs, 112 n'atteignent pas cette somme et ne peuvent être admises » (3).

Les terres allouées aux premiers colons en fonction du quotient familial et de la disponibilité sont de 4 à 12 ha, insuffisantes, compte tenu de l'état inculte d'une grande partie de celles-ci. De ce fait certains délaissent la concession, changent d'activité ou rentrent au pays. Cet échec est de l'ordre de 50% par endroit...

Seconde vague d'émigration: 1871 à 1904

Par le traité signé le 10 mai 1871 à Francfort, la France cède à l'Allemagne les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, ainsi qu'une partie du département de la Meurthe. Elle doit en outre payer une dette de 5 milliards de franc-or. Ce traité autorise les habitants des territoires concernés à choisir leur nationalité avant le 1er octobre 1872 (un article du 11 décembre 1871 repousse ce délai au 1er octobre 1873). Les Alsaciens Lorrains émigrés en Algérie depuis 1830 sont également concernés par ce traité (3).

La proposition de loi du 4 mars 1871 octroie 100.000 ha de bonnes terres aux nouveaux colons émigrant en Algérie. Celles-ci proviennent en grande partie de séquestres des tribus révoltées de

Kabylie en 1871.

Au cours de la dernière semaine de septembre 1872, 1.000 Alsaciens embarquent pour l'Algérie, leur nombre augmentera dans les jours suivants.

En Alsace, entre 1871 et 1875, 166.117 personnes émigreront vers la France, l'Amérique et l'Algérie sur une population de 1.043.178 recensée en 1871 (6). Le plus déterminant pour les jeunes gens nés entre 1851 et 1855 fut de fuir le service militaire prussien (7).



Départ des émigrants. (6)



Camp-du-Maréchal - Restaurant l'« Alsace ».

Certains s'engageront dans la Légion étrangère où l'on notera entre 1882 et 1885 un effectif de 45% d'Alsaciens dans les rangs des deux régiments étrangers (3).

Les conditions offertes par les agents recruteurs pour l'Amérique attirèrent une grande partie d'émigrants. Du 10 mai 1871 au 23 août 1872 on relève 17.000 départs pour l'Amérique, soit trois fois plus que pour l'Algérie.

Le contrat proposé à l'émigrant en partance pour l'Amérique lui permet d'aller à New York pour environ 150 francs depuis Strasbourg, vivres et bagages compris ; ces derniers étant acceptés jusqu'à 100 kg alors que la limite pour l'Algérie est fixée à 30 kg. Le voyage vers Toulon ou Marseille reste très pénible et coûteux du fait que les compagnies de chemin de fer n'accordent pas les mêmes avantages aux émigrants en partance pour l'Algérie, malgré un secours de route de 15 centimes par lieue (4 km) qui leur est accordé, soit la somme de 30 francs environ pour un trajet Strasbourg Marseille. Rappelons que le salaire d'un journalier de l'époque est entre 0,50 et 1 franc.

Pour l'attribution des lots, l'Amérique accorde une superficie de 80 ha à l'immigrant ; la possession devenant effective au bout de cinq années de résidence continue.

Pour combattre cette attirance vers les Etats d'Amérique, plusieurs projets de colonisation sont proposés au gouvernement par certains notables alsaciens. C'est le cas de T. Achard et de l'abbé Landmann, curé de Sélestat ; jugés trop onéreux aucune suite ne leur est attribuée.

Les premiers départs

Les premiers départs, durant l'été 1871, se déroulent d'une façon plus ou moins anarchique ; certains partent sans passer par les commissions récemment mises en place à Nancy et Belfort, ayant, pour la plupart, dépensé leur pécule et constaté à l'arrivée que rien n'avait été préparé pour les recevoir (l'exemple du convoi Ziegler avec 167 personnes en février 1872 illustre bien cette situation) (5).

Une première loi, celle du 15 septembre 1871, impose au demandeur un capital de 5 000 francs, celui-ci devenant alors immédiatement propriétaire de sa concession. Le transport par mer est gratuit ainsi que l'installation mais la majorité des candidats n'a pas les ressources nécessaires pour bénéficier de la loi. Pour accentuer cette émigration et éviter que ces candidats ne partent vers l'Amérique, un décret du 16 octobre 1871 permet aux plus démunis de recevoir leur concession moyennant un loyer de 1 franc par hectare et par an. Ils deviendraient effectivement propriétaires au bout de neuf ans (8).

Les surfaces de terrains accordées étaient en moyenne de 20 à 30 ha. Pour la première fois (décret du 30 septembre 1878), les étrangers sont exclus des concessions de terres : « Nous avons à fonder, disait le rapporteur, une colonie française, non européenne. » Ceux qui partaient étaient le plus souvent des gens qui n'étaient pas attachés à la terre comme les paysans, mais plutôt des artisans.

Peyerimhoff, qui fut directeur de la colonisation en Algérie, indique que la majorité



Le Monument de Camp-du-Maréchal.

des émigrants étaient des ouvriers d'industrie (9). On relève dès le début de l'émigration, dans les registres de passage, du 19 octobre 1841 au 31 décembre 1844, 382 agriculteurs seulement pour 1.046 ouvriers enregistrés (3). Aussi, devant les dif-



Rue principale de Camp-du-Maréchal.

ficultés rencontrées, un certain nombre d'entre eux abandonnent leurs concessions pour se replier sur les villes ou rentrer en France.

En 1899, sur 1 183 familles installées, 387 possèdent leurs concessions, 519 s'en séparent, et 277 quittent la colonie (Rapport au gouverneur Jonnart cité par D.Diener) (10).

Les causes de cet échec sont très diverses : mauvais recrutement, dépaysement climatique, mauvaise qualité de la terre, sécheresse... Il faut également rappeler que les conditions d'hébergement, la plupart du temps médiocres (tentes ou gourbis), sont les causes de maladies, fièvres et découragement. Dans le village de la Réunion, 18 enfants sur 102, décèdent en l'espace de trois mois ; ailleurs ce sont les vieillards que les fièvres emportent (3). Puis 1874 amène son lot de malheurs avec les sauterelles qui ravagent les champs dans le pays tout entier.

En France une dizaine de comités se forment pour venir en aide à cette population sinistrée. Le plus important est celui créé par le comte d'Haussonville connu sous le nom de « Société de Protection des Alsaciens Lorrains Demeurés Français ». Soutien également du « Comité des Dames de France » patronné par Mesdames Worms et Franchetti. Cette dernière était la veuve

du capitaine Franchetti qui avait servi plusieurs années en Afrique ; son nom fut d'ailleurs attribué à une commune oranaise fondée en 1872 et qui accueillit une douzaine de familles alsaciennes-lorraines (3).

Parmi les premiers territoires de cette implantation citons Camp-du-Maréchal, Haussonvillers (Azib-Zamoun), dans la province d'Alger, et Aïn-Tinn dans celle de Constantine.

Camp-du-Maréchal : Village créé en 1873 dans une zone marécageuse à 80 km à l'est d'Alger sur la rive gauche de l'oued Sebaou. Les travaux d'assèchement sur 1.800 hectares de terrain s'étalèrent jusqu'en 1876 et permirent en 1880 l'installation de 33 familles d'Alsaciens Lorrains. C'est en ces lieux que le Maréchal Randon, lors de l'expédition de 1857, avait fait bivouaquer ses troupes d'où le nom donné à ce village. Sur un piton rocheux, au-delà du Sebaou, se trouvent les restes d'un bordj turc qui, sous la Régence, joua un rôle dans les combats que se livrèrent Turcs et Kabyles.

Les céréales et le tabac furent les premières cultures entreprises par les colons. En 1889 la vigne fut introduite avec succès.

Sa population en 1880 comptait 322 européens (11).



Grande rue à Haussonvillers.

Haussonvillers : Le nom arabe d'Azib-Zamoun, « ferme de Zamoum », est celui d'un des lieutenants d'Abdel-Kader. Le village prit le nom d'Haussonvillers en 1885, en hommage légitime rendu au plus zélé de ses fondateurs. Le village,



Le Comte d'Haussonville. (11)

distant de 82 km à l'est d'Alger, domine tout le territoire et offre ainsi une garantie de salubrité.

Les eaux sont abondantes et les terres embrassent une superficie de plus de 2.000 ha. Avant de quitter Alger, Mr le Comte d'Haussonville avait chargé l'ingénieur des

ponts et chaussées de dresser le plan de 60 maisons et d'en surveiller ensuite l'exécution (4). Les travaux d'édification du village débutèrent en 1873 et permirent de 1873 à 1875 l'installation de 50 familles d'immigrants.

Les maisons sont en bonne maçonnerie, avec couverture en tuiles, comprenant une cave, rez-de-



Type d'une maison d'Alsaciens Lorrains en Algérie (3)

chaussée de deux pièces, grenier et appentis pour le bétail ; elles sont carrelées et plafonnées, l'intérieur est blanchi à la chaux. Quelques-unes, occupées par les familles les plus nombreuses, possèdent un

étage avec une ou deux pièces de plus.

Chaque famille recevait un lot de 10 ha proche du village et un second lot de 25 ha plus éloigné qui formaient l'étendue nécessaire à la subsistance d'une famille. Après bien des discussions et des réticences le gouvernement général décida de porter les concessions de 25 à 50 ha. En avril 1871 les 30 européens du village durent se réfugier à l'intérieur du caravansérail devant la menace des insurgés Kabyles. Ils eurent la vie sauve grâce à l'intervention du caïd Ben Zamoun, chef d'une tribu locale (11).

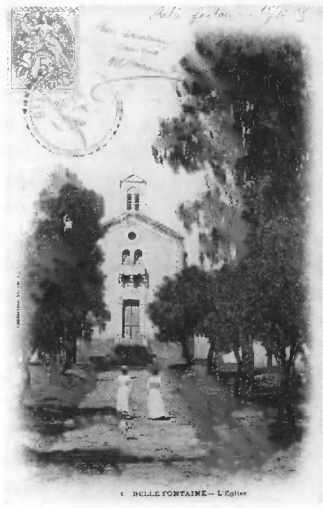
Un monument dédié au comte d'Haussonville fut érigé à l'entrée du village ; sur l'un des côtés, le mot « Alsace » est gravé, sur l'autre celui de « Lorraine ».



La rencontre des maires des deux villages de colonisation alsaciens lorrains : « Camp du Maréchal » et « Haussonvillers » (de gauche à droite : la servante Anna, Mr Marter maire de Camp-du-Maréchal, Mr Fund beau-père de Mr Marter, et Mr Lorentz maire d'Haussonvillers (12).

Rapport de Mr A. Guynemer en 1873 (4)

A. Guynemer, ancien Sous-Préfet de Saverne et membre de la « Société de Protection des Alsaciens Lorrains Demeurés Français », visite, de décembre 1872 à janvier 1873, la quarantaine de villages créés



L'église de Belle Fontaine. (14)

Alsaciens
Lorrains
émigrés
d'octobre
1871 au pre-
mier mars
1872.
Le nom de
Guynemer a
été donné en
1874 à un
village de
colonisation
d'Alsaciens
Lorrains de
Kabylie, si-
tué à quatre
kilomètres de
Tizi-Ouzou.

l'annexion de l'Alsace-Lorraine, le déclin du coton algérien (3).

La famille Dollfus

C'est Jean Dollfus, conseiller général et maire de Mulhouse de 1863 à 1869, qui s'engage le premier dans la promotion de la culture du coton en Algérie et fonde le village de Bou Kalfa pour ses ouvriers.

Trois autres Dollfus sont aussi célèbres :

- Charles Dollfus, prend vers 1880 la direction du domaine agricole d'Amourah, petite ville florissante, qui portera le nom de Dollfusville. Il développera tout autour un important vignoble.

- Gustave Dollfus acquiert, entre Collo et Djidjelli, 10.000 ha dans la forêt de l'Oued el Kebir et se consacre à l'exploitation du liège. A El Hanner il construit des usines, des moulins, des scieries, des ateliers ainsi que des maisons pour les ouvriers.

Il édifie une chapelle, une école et à Abd el Aziz un sanatorium. Il fait également percer des routes vers la mer et l'intérieur et collabore à l'étude et à la construction du chemin de fer d'intérêt local, à l'assainissement des plaines insalubres. Pour les plus nécessaires, il organise la distribution d'orge ou d'un peu d'argent sous forme de dons ou d'avances. Résidant à Djidjelli, il participe financièrement à la fondation d'un journal local en 1890, « l'Impartial de Djidjelli » et collabore au « Chêne-Liège » fondé à Bône en 1895. Gustave Dollfus devient l'un des plus importants propriétaires-récoltants d'Algérie et récolte annuellement entre 12.000 et 15.000 m³ de liège. En 1907 la ville de Djidjelli inaugure un square à la mémoire de Gustave Dollfus.

- Jules Dollfus acquiert le domaine agricole de Lismara à Saf-Saf près de Tlemcen. En 1895 il y crée un important vignoble de 236 ha et 400 ha de céréales. Lui aussi contribue à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers en créant une épicerie, une boulangerie, une école, un cinéma... » (3).

La famille Lavie :

François Marc Lavie, fils du docteur Lavie, député de l'Alsace à l'Assemblée Constituante de 1789,

Emplacement arrêté par Mr Guynemer lors de son passage en 1872 et appartenant à Jean Dollfus, ancien maire de Mulhouse. Trente colons s'y installèrent et reçurent chacun une concession de 40 ha d'un sol argileux et pierreux, d'un mauvais rendement qui entraîna le départ de la quasi totalité d'entre eux. Il ne restait plus qu'un seul colon en 1948.

L'industrie cotonnière

Au 19^e siècle le coton est la principale activité de la ville de Mulhouse. Les industriels de la région l'importent d'Amérique dans sa totalité, mais la guerre de sécession réduit cette importation à 11.000 tonnes alors que les besoins sont dix fois supérieurs à ce chiffre.

C'est alors que des industriels mulhousiens, notamment la « Maison Dollfus », se tournent vers l'Algérie.

L'Etat promet en 1853 l'achat de toute la production de coton au prix fixé par le décret de mars 1852. Cette production se développe avec une qualité égale à celle produite en Amérique. La reprise des exportations de cette dernière, qui a retrouvé la paix, entraîne avec la crise du textile de 1867 et

vient en Algérie avec toute sa famille dès le début de la colonisation. Il s'installe tout d'abord à Bône puis à Constantine.

Il est le premier à ouvrir la voie à la colonisation et à l'industrie par la découverte et la vulgarisation de procédés qui ont pour résultat de livrer à la consommation les farines de blés durs du pays. Au début de la conquête, l'armée et la population n'ont pour aliments que des farines venues à grands frais de la métropole. Lavie achète des moulins arabes en mauvais état situés aux cascades du Rhummel. Il y installe une usine qui devient l'une des plus importantes du pays. Il crée également une magnifique ferme dans le centre alors naissant d'El Arrouche.

Après sa mort, survenue en 1863, son fils Pierre, né à Danjoutin en 1828, prend la suite en développant la minoterie de son père. Ses produits obtiennent 10 médailles d'or et d'argent dans les différentes expositions de 1860 à 1867. Il est successivement juge au tribunal de commerce et président de 1859 à 1868, conseiller municipal de Constantine après 1870. Il est ensuite nommé au conseil supérieur de l'Algérie de 1875 à 1877 et président départemental en 1886. Sa sœur Rosalie prend une part active dans la gestion des minoteries, mais elle est surtout connue pour son action au sein de l'asile pour orphelins alsaciens lorrains qu'elle crée à Constantine en 1879 (3).

D'autres Alsaciens Lorrains s'illustrèrent comme Jacques Nessel ou Léon Lefébure. Sans équivaloir le grand courant migratoire espagnol ou italien, la communauté alsacienne et lorraine d'Algérie se révèle cependant comme l'une des composantes majeures de la population française d'Algérie en cette fin de siècle » (3).

Plusieurs passages de cet article, nous renvoient au livre de Fabienne Fischer « Alsaciens Lorrains en Algérie » éditions Gandini ; l'un des ouvrages références concernant cette émigration.

Yves Marthot

Sources :

Ces ouvrages sont consultables au CDHA.

- (1) GONNARD. - *L'émigration française.*
 - (2) PERVILLE G. - *Bulletin de l'association Alsace, mémoire du mouvement national. N°4, novembre 2003.*
 - (3) FISCHER F. - *Alsaciens et Lorrains en Algérie, Ed. Gandini, Nice, 2002.*
 - (4) GUYNEMER A. - *Situation des Alsaciens et Lorrains en Algérie, Ed. A. Chaix, Paris, mars 1873 et juillet 1875.*
 - (5) *L'Alsace contemporaine, Etudes politiques, économiques et sociales.*
 - (6) GRAD C. - *L'Alsace, Ed. Hachette, Paris, 1909.*
 - (7) WAHL A. - *L'option et l'émigration des Alsaciens Lorrains (1871-1872), Ed. Ophrys, Paris, 1974.*
 - (8) LARDILLIER A. - *Le peuplement français en Algérie de 1830 à 1900, L'Atlantique, Versailles, 1992.*
 - (9) BAROLI M. - *La vie quotidienne des français en Algérie (1830-1914), Ed. Hachette, 1967.*
 - (10) DEMONTES V. - *L'Algérie économique, Alger, 1923.*
 - (11) CARATERO P. - *Les Centres de peuplement et de colonisation de grande Kabylie Presses Clermontoises, 1998.*
 - (12) *Algérie N° 29, juillet 1935.*
 - (13) YACONO X. - *Histoire de l'Algérie, Ed. L'Atlantique, Versailles, 1993.*
 - (14) PASTOR R. « A.F.N. Collections ».
 - (15) LANIER L. - *L'Afrique, Ed. Belin frères, Paris, 1893.*
- DELAHACHE G. - *Alsaciens d'Algérie, Hachette, 1914.*
- LAUDE L. - *Les Alsaciens Lorrains en Algérie et les nouveaux villages fondés par la Société de protection, 1875.*
- LAYBOURN N. - *L'émigration des Alsaciens Lorrains du 18ème au 20ème siècle, 1990.*
- GARCIA R. - *L'Arrachement, tome 1, Ed. Gilleta, Nice, 1982.*
- LANIER L. - *L'Afrique, Ed. Belin frères, Paris, 1893.*
- LANDE L. - *Les Alsaciens et Lorrains en Algérie, Revue des Deux-Mondes, 1er septembre 1875.*
- DEMONTES V. - *Le peuple algérien : essai de démographie algérienne, Alger, 1906*